

Séance du 27 mai 2010

| NOMBRE DE MEMBRE | | |
|--------------------------------------|----------------|--|
| Adhérents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont Pris part A la Délibération |
| 11 | 11 | 8 |

| |
|------------------------|
| Date de la Convocation |
| 20 mai 2010 |

Présents : M. PRANGERE, M. LABROUE, Mme TRONCHE, Mme BRAVO, M. CHAMAILLARD, M. GENETZ, Mme GONCALVES, Melle ROCHE.

Absents excusés : M. GENRIES, Mme DUMONT, Mme GAZEAU.

Secrétaire de séance : Mme GONCALVES

Objet de la Délibération

Voie d'avenir – proposition de tracé

Une enquête publique est proposée à la population concernant le projet de voie d'avenir avec 2 propositions de fuseaux composés de 5 tracés avec sous-variantes. Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les différents fuseaux et tracés.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal décide de soutenir le projet du fuseau Nord avec la variante T 1 ou T 2.

Le délai de recours éventuel devant le Tribunal Administratif est fixé à deux mois à compter de la date de publication et de notification,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour copie certifiée conforme,

Pierre PRANGÈRE

Acte rendu exécutoire

Le 28 mai 2010

Le Maire,

Pierre PRANGERE,

Affiché du

au

